



COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT DE LA MISSION CONJOINTE SUR LE TERRAIN DU CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'UNION AFRICAINE ET DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ DE L'UNION EUROPÉENNE
EN RÉPUBLIQUE CENTREAFICAINE

Bangui, le 9 mars 2018 – Du 7 au 9 mars 2018, le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) et le Comité politique et de sécurité (COPS) de l'Union européenne, ont effectué une mission conjointe sur le terrain en République Centrafricaine (RCA). La Mission conjointe regroupant les quinze États membres du CPS de l'UA et les vingt-huit États membres du COPS de l'UE, et a été conduite conjointement par l'Ambassadeur Adam Maïga Zakariaou, Président du CPS pour le mois de mars, et l'Ambassadeur Walter Stevens, Président permanent du COPS.

La Mission conjointe a été entreprise dans le cadre du partenariat entre le CPS de l'UA et le COPS de l'UE dans le domaine de la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique en général, mais plus particulièrement dans le cadre de l'agenda commun des deux organisations, visant à soutenir la stabilisation durable de la RCA, sur la base de la coopération trilatérale entre l'UA, l'UE et les Nations unies, dans le domaine de la paix et de la sécurité.

La Mission conjointe a souligné que le retour à l'ordre constitutionnel en RCA et les progrès accomplis à ce jour par le Gouvernement et les institutions constitutionnelles sont les premières étapes essentielles du processus de redressement, de stabilisation et de consolidation de la paix dans le pays. Par ailleurs, elle a constitué un témoignage du soutien apporté par l'UA et l'UE, en coordination étroite avec les Nations unies, pour parvenir à cet objectif. À cet égard, elle a réitéré son plein appui au Président Faustin-Archange Touadera et à son Gouvernement, ainsi qu'à toutes les autres institutions nationales, dans leurs efforts visant à consolider durablement la paix, assurer le développement du pays et renforcer les forces de défense et de sécurité centrafricaines. La Mission conjointe a pris note des priorités du Gouvernement centrafricain, centrées notamment sur la restructuration des forces de défense et de sécurité, la réconciliation nationale et la justice, ainsi que le redressement économique et appelle la communauté internationale à continuer d'apporter son appui à cette fin.

La Mission conjointe, tout en prenant note des progrès accomplis dans le processus de redressement, a exprimé sa profonde préoccupation face à la détérioration continue de la situation sécuritaire et humanitaire, ainsi qu'à la lenteur du processus de paix. À cet égard, la mission conjointe a souligné l'importance pour le Gouvernement et les autres parties prenantes en RCA, ainsi que les partenaires bilatéraux du pays, de redoubler d'efforts, afin de relever plus efficacement les défis auxquels le pays est actuellement confronté.

La Mission conjointe, afin de préserver les avancées réalisées à ce jour, a souligné la nécessité pour toutes les parties prenantes de travailler ensemble et d'accomplir des progrès tangibles et visibles en 2018, en particulier dans les domaines de la justice et de la réconciliation, de la gouvernance, et du redéploiement des institutions publiques dans tout le pays et des services publics de base. Elle a salué les efforts déployés par le Président Touadéra pour promouvoir le dialogue et la réconciliation nationale. La Mission conjointe a également exhorté les autorités à se mobiliser davantage pour assurer une plus grande représentativité des femmes dans la vie politique et civile. Elle a encouragé la mise en place de Commissions mixtes, en particulier sur la transhumance du bétail.

La Mission conjointe a fermement condamné les affrontements entre divers groupes centrafricains qui ont fait des centaines de morts et entraîné le déplacement d'environ 1,2 million de personnes, y compris les réfugiés



dans les pays voisins. Elle a appelé les groupes armés à cesser immédiatement toute hostilité et à participer, sans aucune condition préalable, au processus de paix sous les auspices de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en RCA. Dans le même contexte, la Mission conjointe a également condamné tous les actes de violence contre les acteurs humanitaires et a exhorté le Gouvernement de la RCA à déployer tous les moyens à sa disposition pour assurer leur protection et l'accès aux populations dans le besoin.

La Mission conjointe a réaffirmé son plein soutien à l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en RCA et à la Feuille de route de Libreville et a salué les efforts de l'UA et du Panel de facilitateurs avec la contribution de l'OIF et de Sant'Egidio. La Mission conjointe a souligné le rôle important de la région dans les efforts visant à résoudre le conflit en RCA. La Mission conjointe a exhorté le Panel à inclure plus de femmes en son sein en vue de permettre une meilleure prise en compte de leurs préoccupations spécifiques dans leur action.

La Mission conjointe a appelé toutes les parties prenantes à faire preuve de retenue, à s'abstenir de toute action pouvant inciter à la violence, y compris les discours de haine, et à œuvrer pour une véritable réconciliation nationale.

La Mission conjointe a souligné la nécessité pour toutes les institutions gouvernementales de refléter le caractère national de la RCA, en particulier dans l'administration et la vie publique, y compris dans les forces nationales de défense et de sécurité, dans le cadre des efforts visant la bonne gestion de la diversité.

La Mission conjointe s'est félicitée du parachèvement de la phase pilote de DDDR et de la décision de l'étendre à l'ensemble du pays. A cet égard, la Mission conjointe a exhorté la communauté internationale à apporter le soutien nécessaire.

La Mission conjointe a souligné l'importance de la justice pour la consolidation durable de la paix en RCA et a souligné le caractère primordial du travail de la Cour pénale spéciale de Bangui et de la justice nationale centrafricaine. Elle a appelé notamment à lutter contre l'impunité, conformément à la Résolution 2399(2017) du Conseil de sécurité des Nations unies. À cet égard, la Mission conjointe s'est félicitée des récents jugements prononcés par la Cour criminelle de Bangui ayant abouti à des condamnations aussi bien d'éléments Anti-Balakas que d'Ex-Seleka, comme un signal encourageant dans la lutte contre l'impunité.

La Mission conjointe a salué le rôle joué par l'UA en RCA à travers la Mission de l'UA pour la RCA (MISAC) et a réitéré son soutien total à la MINUSCA, dont l'action demeure essentielle pour la stabilité du pays. À cet égard, la Mission conjointe s'est félicitée de la révision du mandat de la MINUSCA qui permettra de renforcer la protection de la population civile et de soutenir le déploiement de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire de la RCA.

La Mission conjointe a également salué le soutien de l'UE au redressement de la RCA, notamment le travail de la Mission de formation de l'UE (EUTM) en RCA, qui constitue une base solide pour la reconstitution de FACA républicaines, inclusives et professionnelles. Elle a souligné l'importance que revêtent une transparence totale et une pleine coordination entre le Gouvernement et tous les partenaires soutenant la réforme du secteur de la sécurité en RCA.

La Mission conjointe a exprimé son engagement à renforcer la coopération trilatérale entre l'UA, l'UE et les Nations unies dans le processus de paix en RCA.

La Mission conjointe a exprimé sa grave préoccupation face à la situation humanitaire dans le pays et a appelé la communauté internationale à apporter le soutien nécessaire aux populations dans le besoin en RCA. Dans le cadre de son appui aux efforts du Gouvernement centrafricain pour faire face à la situation humanitaire actuelle, l'UA a fait une contribution d'un montant de 100.000 USD. La Mission conjointe s'est félicitée des



résultats de la Conférence des donateurs tenue à Bruxelles, en novembre 2016, ainsi que dans le cadre de la Solidarité africaine sur la RCA en février 2017, et a appelé les donateurs à continuer à honorer les annonces de contribution faites, pour soutenir les efforts du Gouvernement centrafricain, y compris dans le cadre du Plan national de relèvement et de la consolidation de la paix en RCA (RCPCA) visant à réaliser la paix, la sécurité et la réconciliation, ainsi qu'à promouvoir le développement, le redressement économique et l'assistance humanitaire. La contribution de l'UE s'élève à 487 millions Euros pour la période 2017-2020.

La Mission conjointe a exprimé sa profonde gratitude au peuple et au gouvernement centrafricains pour l'accueil chaleureux. La Mission conjointe s'est réjouie en particulier de la disponibilité dont le Président Faustin Archange Touadéra a fait montre à son endroit tout au long de son séjour à Bangui.

Contexte:

Au cours de sa visite de travail, la délégation a été reçue en audience par S.E.M Faustin Archange Touadéra, Président de la République, et a interagi avec lui et son gouvernement dans le cadre d'un Conseil des Ministres. La Mission conjointe s'est également entretenue avec S.E.M Karim Meckassoua, Président de l'Assemblée Nationale, et les Députés. Des représentants de la société civile centrafricaine ont également été rencontrés. Du côté des partenaires de la RCA, la Mission a rencontré M. Parfait Onanga-Anyanga, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies et son équipe, ainsi que M. Bédializoun Moussa Nebié, Représentant Spécial du Président de la Commission de l'UA et chef de la MISAC, et le Groupe de facilitation pour un échange de vues sur l'état de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation. Le COPS de l'UE a également eu des discussions avec la Mission européenne de formation/entraînement militaire (EUTM RCA) et a effectué une visite au camp de Kassai des Forces Armées centrafricaines (FACA). Le CPS de l'UA a également visité le camp des personnes déplacées à Bria, le 7 mars 2018, et a contribué un montant de 100.000 USD, qui a été remis aux autorités centrafricaines par S.E. l'Ambassadeur Hagi Mohammed Ali Nur de la République fédérale de Somalie, en sa qualité de Président du Sous-Comité du Comité des représentants permanents de l'UA (COREP) pour les réfugiés et les personnes déplacées, comme contribution de l'UA en appui aux efforts face à la situation humanitaire dans le pays.